



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAGEPOMI – Tableau de BORD

Révision 2022

Les indicateurs par orientation

1. Reconquête des axes de migration

- I. Nombre d'ouvrages traités pour restaurer la continuité écologique
- II. Linéaire de cours d'eau en ZAP/ZALT franchissable à la montaison

2. Gestion des pêches

- I. Captures de l'anguille dans les lagunes
- II. Captures par espèces en eau douce
- III. Lamproie : suivi des signalements de captures accidentelles

3. Suivi de l'évolution des populations

- I. Nombre de nouvelles stations de suivi opérationnelles
- II. Taux de renseignement de l'observatoire
- III. État des populations
- IV. Tendance des populations

4. Connaissance des espèces et des habitats

- I. Actions engagées ou en cours
- II. Alerte sur les besoins de connaissance prioritaires pour lesquels aucune action n'est engagée

5. Actions de sensibilisation et de valorisation des acquis

- I. Nombre d'actions de sensibilisation portées par les acteurs locaux
- II. Territoires à enjeux grands migrateurs (en ZAP ou ZALT) non couverts par un SAGE ou un contrat de milieu
- III. Moyens financiers consacrés à la mise en œuvre du PLAGEPOMI

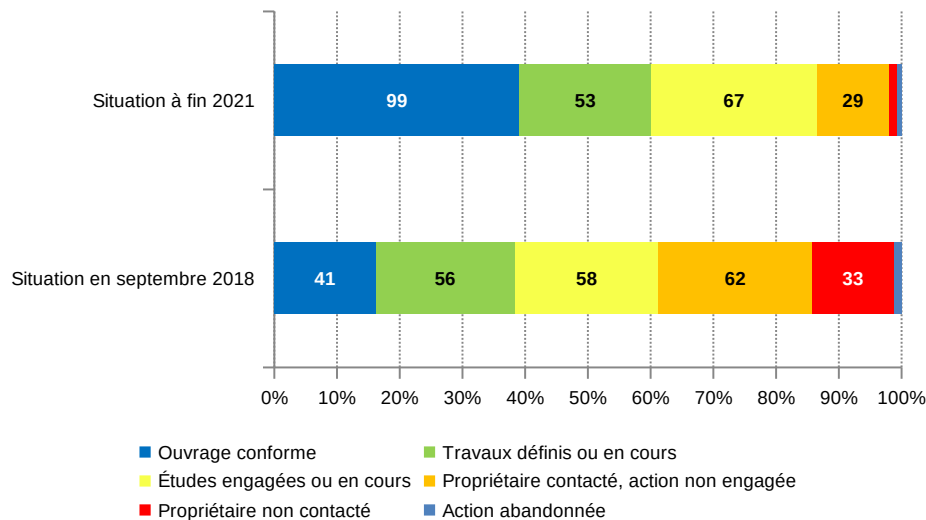
Reconquête des axes de migration

Les indicateurs

1.1. Nombre d'ouvrages traités pour restaurer la continuité écologique

1.2. Linéaire de cours d'eau en ZAP/ZALT franchissable à la montaison

Avancement des actions de restauration de la continuité écologique pour les ouvrages en zone d'action prioritaire (n=253) pour les poissons migrateurs



Source de la donnée : Osmose2 base nationale de suivi des mesures opérationnelles sur l'eau

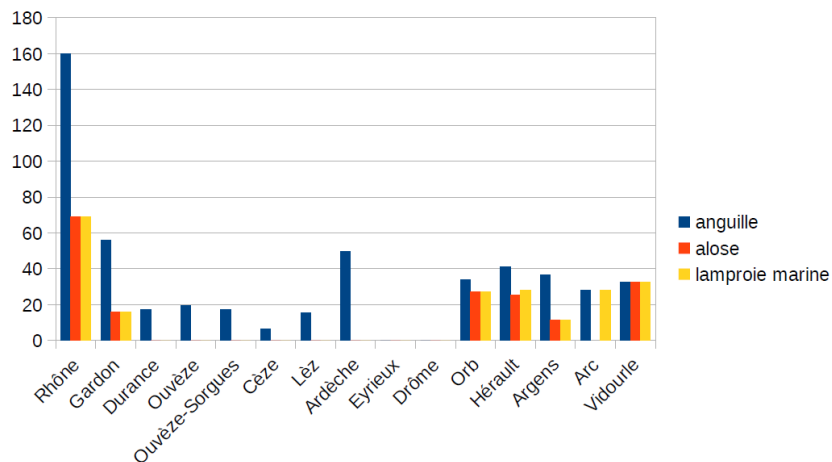
Le bilan 2021 :

- **152 ouvrages traités ou en cours = plus de 60% des ouvrages identifiés prioritaires en ZAP (40% en 2018)**

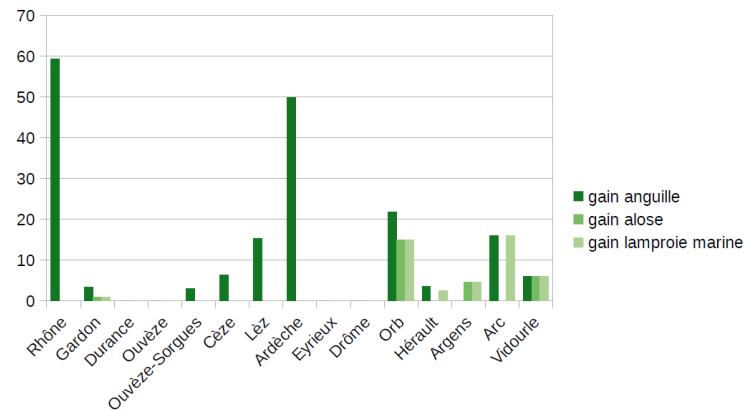
- ~ 30 ouvrages avec démarche non engagée liée à un contexte technico/juridique complexe

le **PLAGEPOMI 2022-2027** identifie **198 ouvrages en ZAP** pour lesquels les démarches de restauration de la continuité écologique devront être poursuivies ou mises en place : **181 ouvrages** sont situés sur des cours d'eau et **17 ouvrages** relèvent des lagunes.

Linéaire cumulé (km) de bonne accessibilité des axes migratoires pour la montaison par espèce et par axe à fin 2021



Gain 2016-2021 (km) de bonne accessibilité des axes migratoires pour la montaison par espèce et par axe



Source de la donnée : expertise OFB 2021

Des gains importants sur le cycle, ex Anguille :

Rhône : +60 km sur le cycle, stable depuis 2018, les travaux en fin de cycle ont concerné essentiellement les affluents

Ardèche : 50 km de bonne accessibilité sur le cycle

Lèz, vieux Lez et contre-canal : + de 15 km sur le dernier cycle

Arc (Etang de Berre) : +16 km sur le dernier cycle

Des progressions attendues au cours du prochain cycle :

Rhône aval et moyen, Cèze, Durance (sans amélioration sur le dernier cycle), Aude aval, Tech, Têt, Agly

Gestion des pêches

Les indicateurs :

2.1. Captures de l'anguille dans les lagunes

- *poids annuel déclaré par stade en Rhône-Méditerranée – évolution*
- *périodes d'autorisation de la pêche de l'anguille - évolution*
- *nombre d'autorisations régionales de pêches délivrées annuellement – évolution*

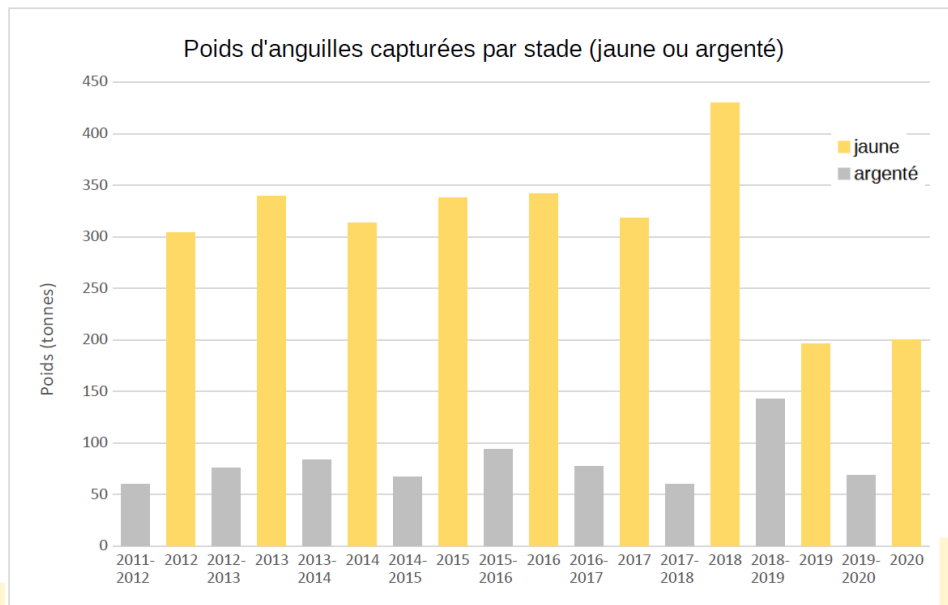
2.2. Captures par espèce en eau douce

- *anguille : impact des engins et filets autorisés sur les captures accidentelles – évolution*
- *anguille : Poids annuel déclaré et nombre de pêcheurs aux engins et filets autorisés – évolution*
 - *poids (kg) des captures d'anguilles déclarées par les pêcheurs professionnels et amateurs selon le type d'engins et filets de 2002 à aujourd'hui*
 - *nombre de licences accordées sur les tributaires des lagunes qui relèvent de la réglementation fluviale depuis 2019 – évolution*
 - *poids d'anguilles déclarées pêchées par les pêcheurs professionnels sur les tributaires des lagunes qui relèvent de la réglementation fluviale depuis 2019 – évolution*
- *alose : captures d'aloses déclarées pêchées par les pêcheurs amateurs aux lignes*

2.3. Lamproie : suivi des signalements de captures accidentelles

L'activité de pêche maritime à l'anguille dans les lagunes

- le PGA interdit la pêche des civelles en Méditerranée et fixe des objectifs d'encadrement des activités de pêche professionnelle
- sur le bassin le contingent maximum de licences accordables est de 226 (174 en Occitanie et 52 en PACA)
- la pêche maritime de loisir à l'anguille peut s'exercer
- ni l'alose ni la lamproie marine ne sont ciblées par les pêcheurs en mer ou dans les lagunes.



En Jaune les captures d'anguilles jaunes par année civile et en gris les captures d'anguilles argentées par saison de dévalaison (septembre à août de l'année suivante)

Source de la donnée : Université de Perpignan, traitement des données déclaratives des bases SACAPT (outil dédié à la saisie des fiches de pêche papier transmises par les pêcheurs) et Visiomer (base de données liées aux ventes des produits de la pêche).

2012-2020 le poids moyen annuel déclaré = 309 tonnes d'anguilles jaunes et 81 tonnes d'anguilles argentées avec un nombre de licences accordées stable et proche du contingent maximum autorisable
stabilité en dehors de 2018 = nette augmentation des captures pour les deux stades liées aux conditions hydrologiques
2019 et 2020 semblent être des années de plus faibles captures (à apprécier selon exhaustivité fiches de pêche 2020 dans SACAPT)

Depuis fin 2018 pas de fermeture du stade jaune en période estivale.

L'absence de fermeture du stade jaune dans ces conditions hydrologiques peut fragiliser les anguilles et engendrer des surmortalités lors de piégeage dans les filets

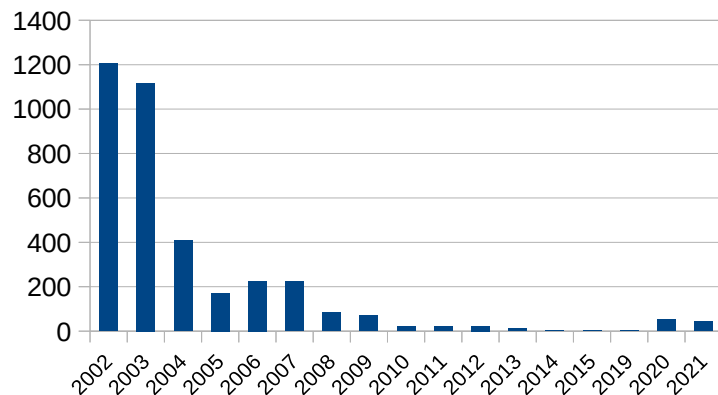
→ les assècs des tributaires et les températures élevées de l'eau génèrent une moindre disponibilité en oxygène et des risques sanitaires.

L'activité de pêche fluviale

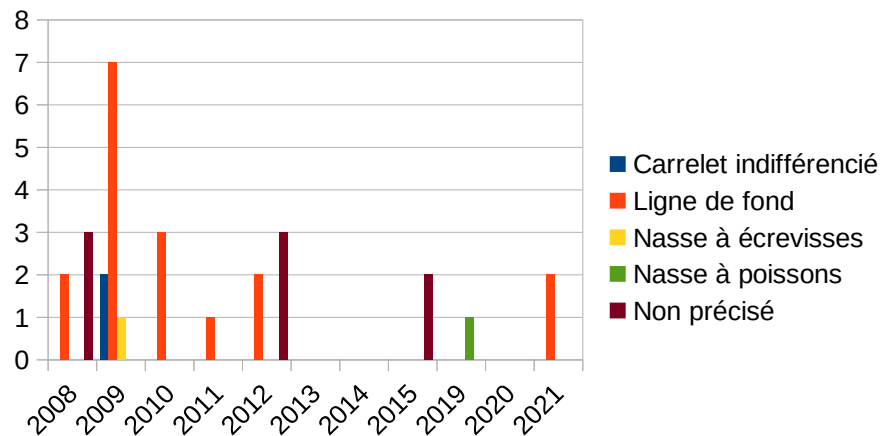
- la pêche à l'anguille argentée peut être autorisée pour les pêcheurs professionnels uniquement sur le bas Rhône (Bouches-du-Rhône et Gard)
- la pêche de l'anguille argentée est interdite aux pêcheurs amateurs
- 2007 mises en place des restrictions sanitaires en réaction à la pollution des cours d'eau par les polychlorobiphényles « PCB » → arrêtés d'interdiction de consommation ou de commercialisation de l'anguille
- 2015 définition de Zone de Préoccupation Sanitaire (ZPS) → 2016 levée possible des interdictions de pêche de l'anguille en dehors des ZPS = sur le bassin autorisation possible pour :
 - anguille jaune sur l'Isère, le Petit Rhône et le Rhône entre la confluence de la Durance et de l'Isère,
 - anguille argentée sur le Petit Rhône et le Rhône dans le département du Gard en amont de la ZPS
- 2019 et 2020 sur la base des indicateurs d'état de la population ne montrant pas de consolidation à la hausse par rapport à leurs valeurs sur la période 2010-2012
le COGEPOMI a émis un avis défavorable à la délivrance des licences annuelles de la pêche de l'anguille par les pêcheurs aux engins et aux filets sur l'ensemble des lots à l'exception de 3 étangs gardois
- le PLAGEPOMI 2022-2027 demande que la délivrance des autorisations annuelles de pêche de l'anguille aux pêcheurs aux engins et aux filets prenne en compte l'état de la population d'anguille au travers des descripteurs ou indicateurs locaux
- l'alose est ciblée par la pêche récréative et ne fait pas l'objet de pêche professionnelle

Anguille : poids annuel déclaré et nombre de pêcheurs aux engins et filets autorisés – évolution impact des engins et filets autorisés sur les captures accidentelles

Source de la donnée : base de suivi national de la pêche aux engins (SNPE)



Poids (kg) des captures d'anguilles déclarées par les pêcheurs amateurs et professionnels de 2002 à 2021



Poids (kg) total des captures d'anguilles déclarées par les pêcheurs professionnels et amateurs de 2008 à aujourd'hui, selon le type d'engins et filets utilisés hors nasse à anguille et verveux et hors étangs gardois

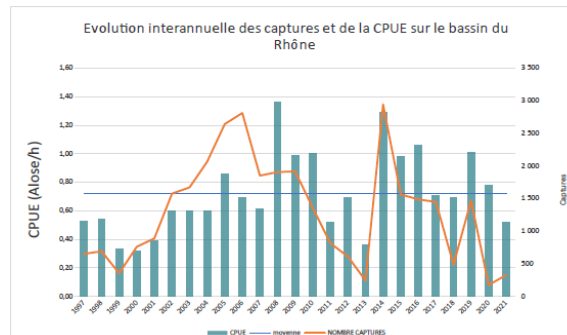
– de 2002 à aujourd'hui

baisse significative des captures déclarées à partir de 2008 (= restrictions sanitaires) avec quasi aucune capture déclarée de 2014 à 2019

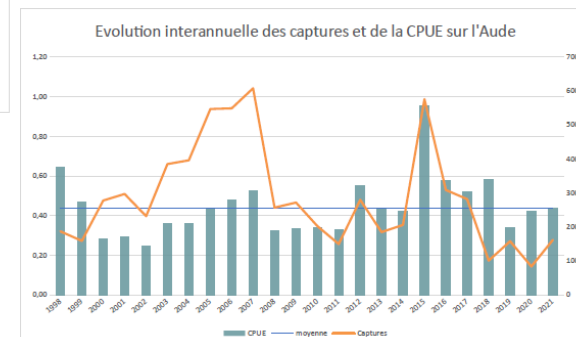
- depuis 2019, le nombre de licence accordée sur les étangs gardois est stable à 3 ou 4 pour une **quantité déclarée pêchée de 52 kg en 2020 et 39 kg en 2021**. Selon les déclarations, la tendance des captures est à la hausse ces deux dernières années sur les étangs gardois

– depuis 2008 impact des lignes de fond sur les captures accidentelles d'anguille déclarées

Année	Nombre de pêcheurs déclarants			Quantités pêchées		
	Rhône	Aude	Autres côtières	Rhône	Aude	Autres côtières
2016	99	20	3	1487	309	6
2017	117	22	3	1448	282	16
2018	70	14	?	485	101	48
2019	84	15	5	1469	158	154
2020	17	7	6	174	84	197
2021	49	12	12	329	162	352



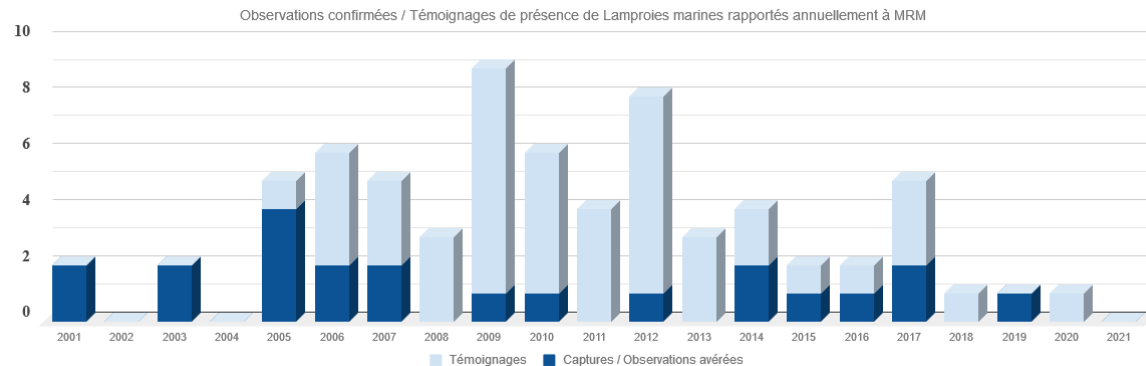
Source de la donnée :
MRM, observatoire des populations



Bilan 2021 : - sur le bassin du Rhône la CPUE (0,52 alose/h) est inférieure à la moyenne de la chronique
- sur l'Aude la CPUE (0,44 alose/h) est dans la moyenne,
- les autres fleuves côtiers pêchés (CPUE entre 0,48 et 1,75 aloses/h) avec des captures particulièrement importantes sur le Vidourle, des retours satisfaisants sur l'Hérault et des captures ou des détections ADNe sur la majorité des fleuves côtiers ciblés par les suivis Alose.

Des résultats en faveur d'un attrait relatif Rhône / fleuves côtiers lié aux conditions hydrologiques

↻ 2020 et 2021 = activité de pêche très perturbée par la crise sanitaire



Source de la donnée :
MRM, observatoire des populations

– **Seulement quelques captures de lamproies marines recensées ces dernières années.**

- 2021 :
- un indice de présence potentielle (traces de succion) observé par un pêcheur amateur sur la Cèze
 - aucune observation d'individu durant les prospections
 - aucune détection par prélèvements ADNe
 - aucune observation aux stations de vidéo-comptage de Bladier-Ricard ou de Sauveterre

Suivi de l'évolution des populations à l'échelle du bassin

Les indicateurs :

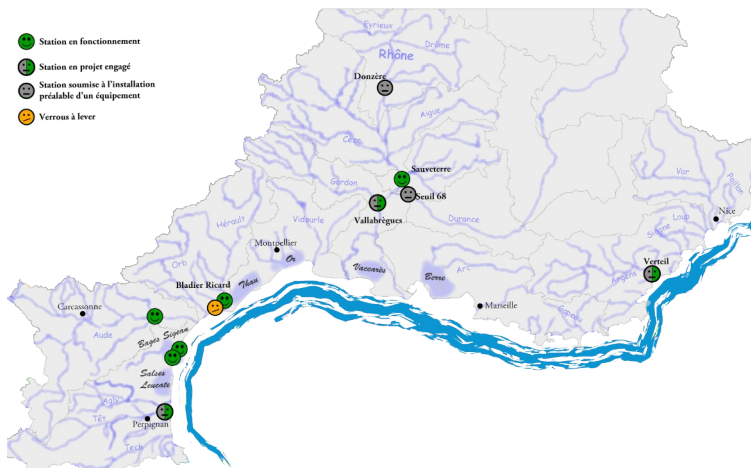
3.1. Nombre de nouvelles stations de suivi opérationnelles sur les 10 listées au PLAGEPOMI 2016-2021

3.2. Taux de renseignement de l'observatoire des populations de poissons migrateurs

3.3. État des populations

3.4. Tendance des populations

Source de la donnée :
MRM, observatoire des
populations



6 stations en fonctionnement

- 2 vidéo-comptage (Bladier-Ricard sur l'Hérault (34) et Sauveterre (30) sur le Rhône),
- 2 stations (caméra acoustique et flottangs) du grau de Bages-Sigean,
- 1 station d'observation de géniteurs de Lamproie sur l'Aude (11),
- 1 suivi ADNe sur la Têt

4 stations projetées

- seuil du Vertheil sur l'Argens opérationnelle en 2022
- PCH de Vallabrègues opérationnelle post 2024
- Bonpas sur la Durance reportée post 2023
- Donzère PCH avec PAP et vidéocomptage reportée après 2027

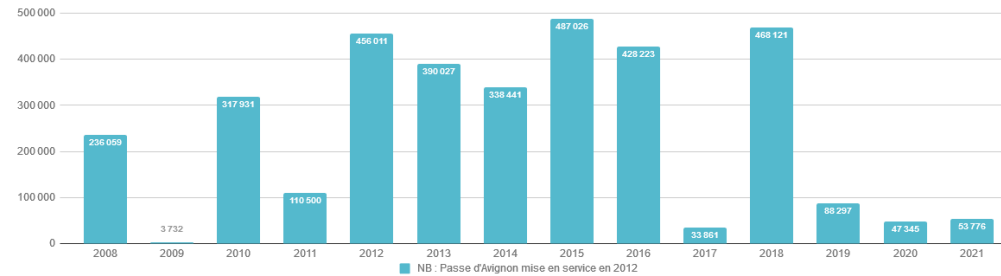
3. Suivi de l'évolution des populations à l'échelle du bassin

- I. Nombre de nouvelles stations de suivi opérationnelles
- II. Taux de renseignement de l'observatoire des populations de poissons migrateur

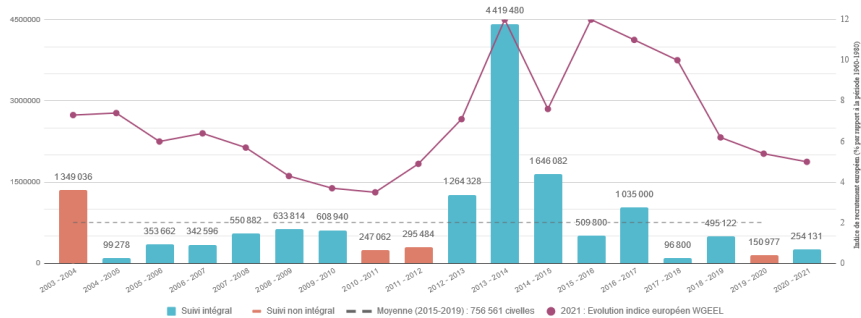
Intégration des données dans l'observatoire limitée en fin de cycle

- dysfonctionnement des passes pièges à anguilles de Caderousse
- absence de maîtrise d'ouvrage sur certains sites du suivi de la reproduction d'aloses (cas du Gardon)
- vidéocomptage à Sauveterre partiel (manque d'attrait de la passe)

Nombre total d'anguilles capturées Beaucaire / Avignon / Mallemort



Effectifs de civelles - passe piège Grau de la Fourcade

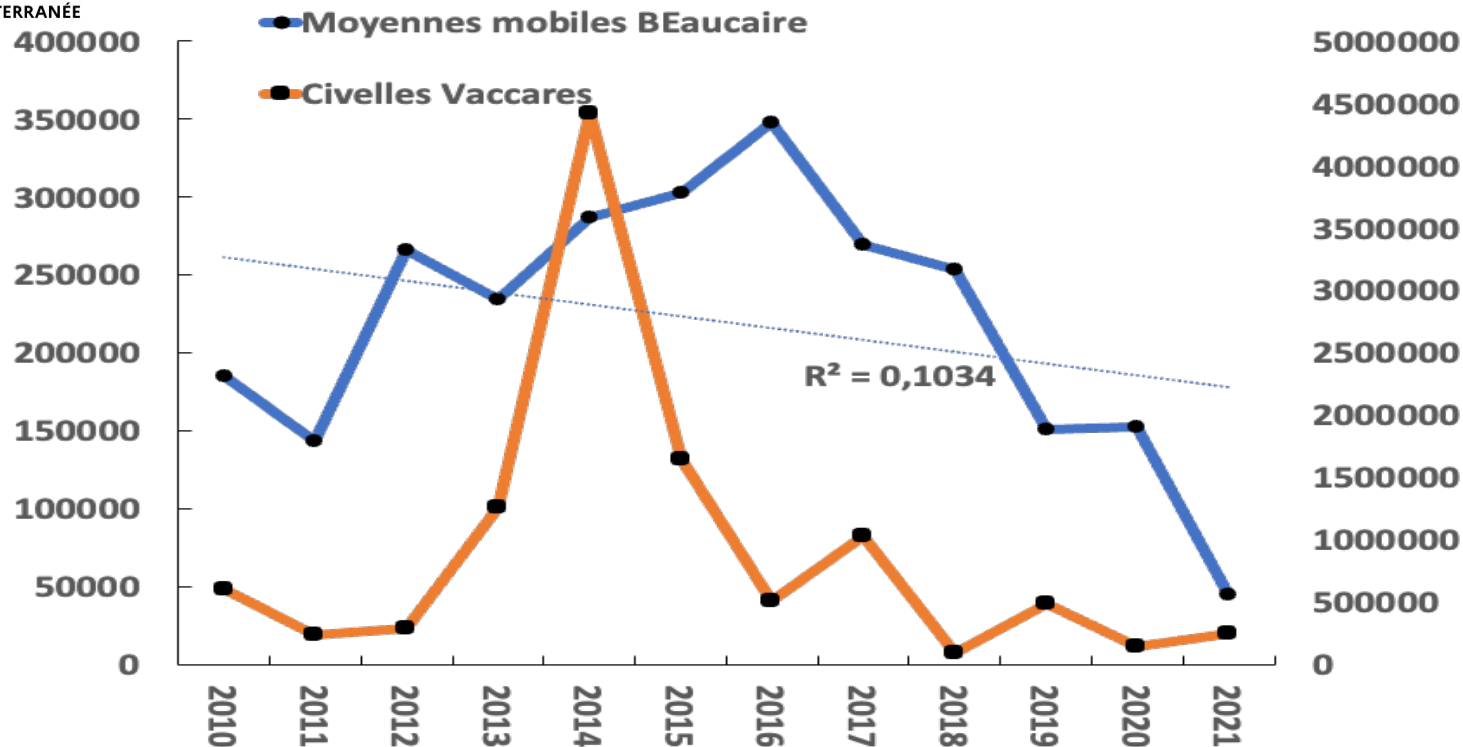


Effectifs de civelles capturées dans les Flottangs au Grau de Bages-Sigean

Saison	Date début suivi	Date fin suivi	Nombre de flottangs	Nombre de civelles	CPUE (civelles/flottangs)
2018/2019	12/12/2018	31/03/2019	11	903	82,7
2019/2020	01/10/2019	17/03/2020	16	694	44,5
2020/2021	01/10/2020	02/04/2021	15	737	46,2

Source de la donnée :
 MRM, observatoire des populations

Tendances des 5 dernières années = baisse
Tendance des 10 dernières années = stable au plus bas
Tendance chronique = stable au plus bas

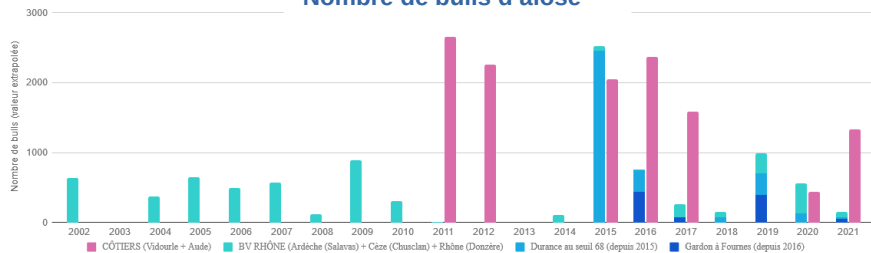


Les effectifs de civelles / anguillettes comptabilisés sur les passes-piège du Vaccarès et de l'axe Rhône ne montrent pas de signe de rétablissement durable de la population d'Anguille européenne

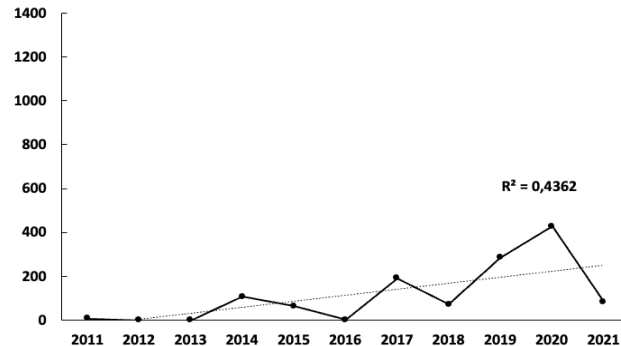
Des résultats très mauvais en cohérence avec :

- les pêches électriques anguillettes conduites sur certains cours d'eau méditerranéens (Têt / Arc / Anguillon...)
- l'indice de recrutement européen publié par le Conseil International pour l'Exploitation de la Mer (CIEM)

Nombre de bulls d'aloise



Bulls 10 dernières années (BV Rhône Hors Durance Gardon)

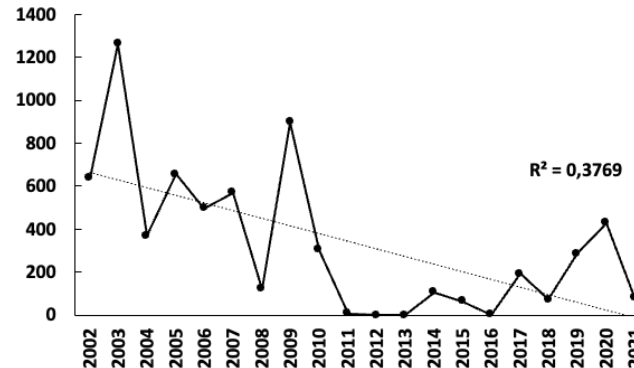


3. Suivi de l'évolution des populations à l'échelle du bassin

III. État des populations

Aloise

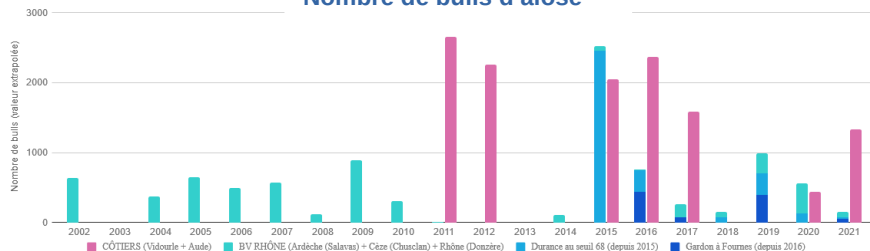
Chronique complète Bulls BV Rhône (Hors Durance Gardon)



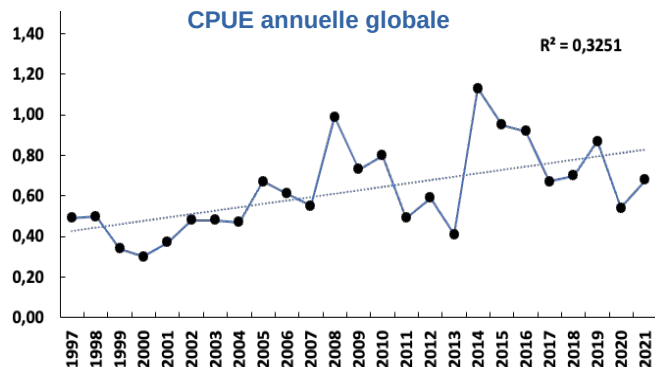
A retenir 2021 :

- Crue en milieu de saison de colonisation sur majorité du territoire (Aude épargné) = mauvaises conditions de suivi
- **Ensemble du territoire colonisé** (côtiers + BV Rhône) + reconquête Vidourle confirmée + linéaire limité sur Hérault/Orb + colonisation limitée à Donzère sur le Rhône
- Majorité des bulls observés sur l'Aude

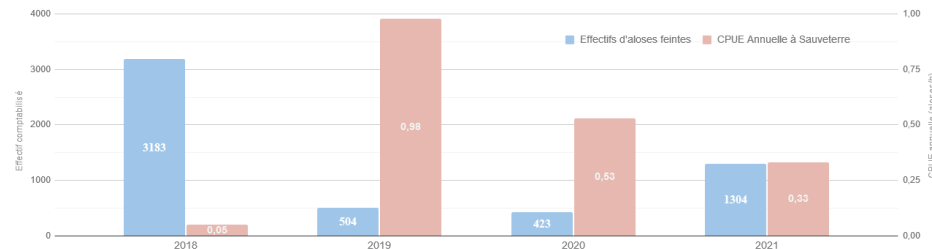
Nombre de bulls d'alose



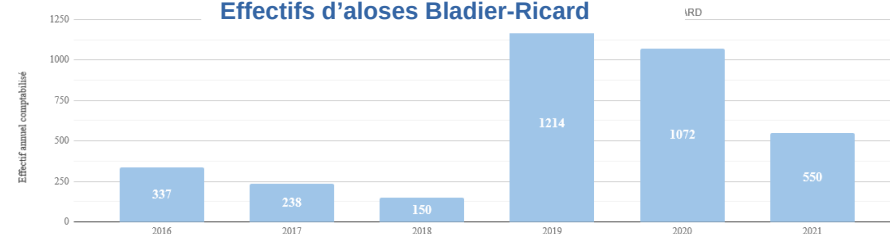
CPUE annuelle globale



Effectifs d'aloses & CPUE Sauveterre



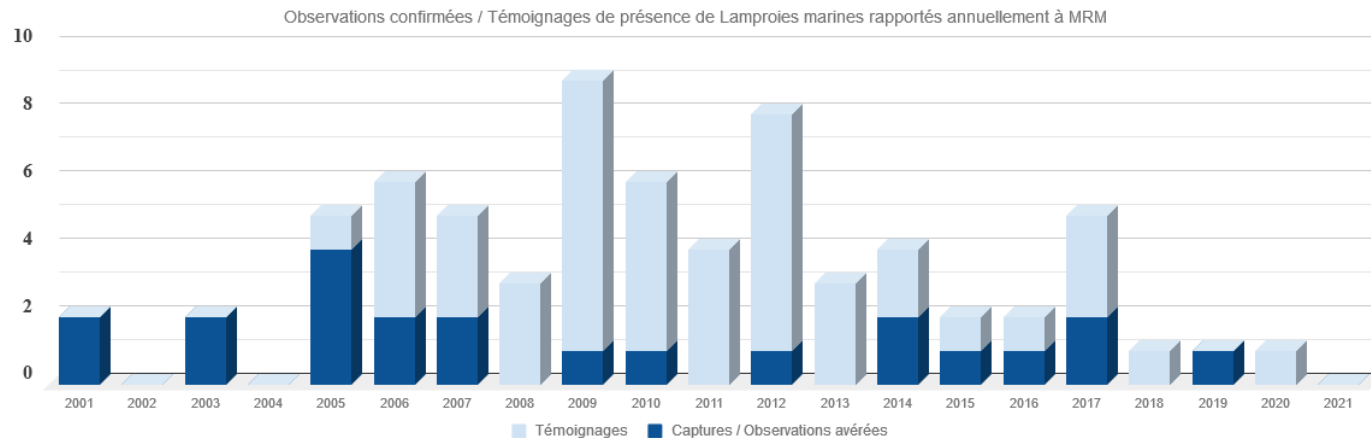
Effectifs d'aloses Bladier-Ricard



Source de la donnée : MRM, observatoire des populations

A retenir 2021 :

- Crue en milieu de saison de colonisation sur majorité du territoire (Aude épargné) = mauvaises conditions de suivi
- **Ensemble du territoire colonisé** (côtiers + BV Rhône) + reconquête Vidourle confirmée + linéaire limité sur Hérault/Orb + colonisation limitée à Donzère sur le Rhône
- Majorité des bulls observés sur l'Aude
- Videocomptage : Sauveterre pas de tendance / Bladier Ricard légère tendance à la hausse ces 5 dernières années
- Pêche à la ligne = légère tendance à la hausse depuis 1997, pas de tendance sur les 10 dernières années



Source de la donnée : MRM, observatoire des populations

Une population à l'état de traces ces dernières années

En 2021, aucune observation avérée, seul un témoignage d'observation de lamproie marine n'a pu être collectée

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
ANGUILLE	Nombre de civelles dans les passes pilgès (recrutement Vaccarès)	510 000	1 035 000	96 800	495 122	150 977	254 131
	Nombre de civelles dans les passes pilgès (recrutement Bages-Sigean)	--	--	--	--	--	--
	Nombre d'anguillettes dans les passes pilgès (colonisation)	428223	33861	468121	88297	47345	53776
	Nombre d'argentées dans les passes pilgès (dévalaison Bages-Sigean)	--	--	--	--	--	--
ALOSE	Nombre de bulis d'alose (BV Rhône /Aude/Vidourle)	--	--	--	--	--	--
	CPUE des pêcheries amateurs d'aloses	0,91	0,67	0,7	0,87	0,54	0,82
	Effectif d'aloses observées par vidéocoptage (Sauveterre/Bladier)	--	--	3333	1718	1495	1854
LAMPROIE	Nombre d'observations	2	5	1	1	2	0

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Tendance des 5 dernières années	Tendance des 10 dernières années	Tendance historique	ETAT
ANGUILLE	Nombre de civelles dans les passes pilgès (recrutement Vaccarès)	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	→	→	Etat population IUCN / Etat recrutement Vaccarès : mauvais Complètement état recrutement Bages Sigean à venir
	Nombre de civelles dans les passes pilgès (recrutement Bages-Sigean)	Non suivi	Non suivi	Non suivi	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	
	Nombre d'anguillettes dans les passes pilgès (colonisation)	→	↘	→	↘	↘	↘	↘	→	→	à créer
	Nombre d'argentées dans les passes pilgès (dévalaison Bages-Sigean)	Non suivi	Non suivi	Non suivi	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	
ALOSE	Nombre de bulis d'alose (BV Rhône /Aude/Vidourle)	↘	↘	↘	↗	↗	→	Indéterminé (nécessité de compléter le dispositif de suivi)	→	↘	à créer
	CPUE des pêcheries amateurs d'aloses	↗	↘	↘	→	↘	→	Indéterminé (possible adaptation des flux Rhône/Affluents en fonction des conditions hydrologiques)	→	↗	
	Effectif d'aloses observées par vidéocoptage (Sauveterre/Bladier)	Indéterminé (chronique inférieure à 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	Indéterminé (chronique < 5 ans)	
LAMPROIE	Nombre d'observations	→	→	→	→	→	→	→	→	→	Très mauvais

Tendance des 5 dernières années :
Anguille : civelles et anguillettes ↓ argentées inderterminé
Alose légère hausse
Lamproie →

- État du recrutement de civelles très mauvais
- État de la Lamproie très mauvais
- État Alose à déterminer
- État colonisation Rhône à déterminer

Source de la donnée : MRM, observatoire des populations



UN « INDICATEUR »

Comment le définir ?



Objectif d'un indicateur

Descripteur / Indicateur d'état / Indicateur Descriptif

Valeur référence

Classe d'état et valeurs seuils associées



Indicateur d'état de recrutement européen

*indicateur défini par le WGEEL / statut IUCN de l'Anguille
2018 : Low / En danger critique d'extinction*



Indicateur d'état de la population d'aloses

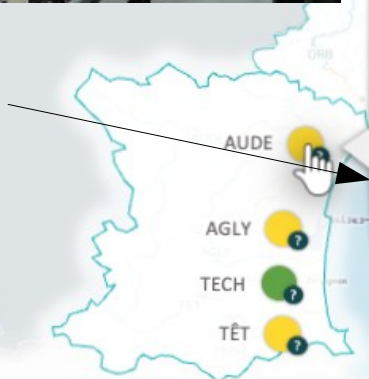
A définir par un groupe d'experts



Indicateur d'état de la population d'aloses A définir par un groupe d'experts

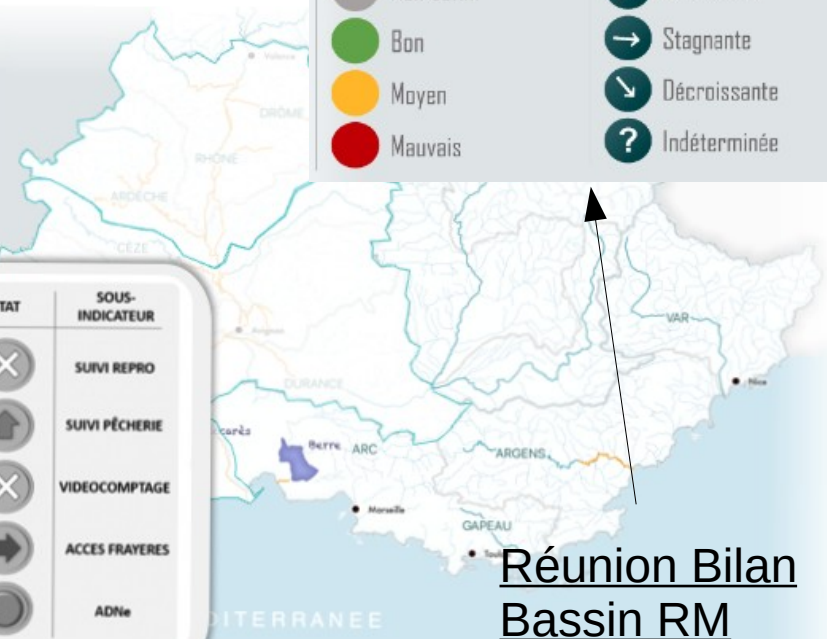


Réunions Locales
Côtiers PO / Aude
Orb/Hérault/Vidourle
BV Rhône



ETAT	SOUS-INDICATEUR
⊗	SUIVI REPRO
⬆	SUIVI PÊCHERIE
⊗	VIDEOCOMPTAGE
➡	ACCES FRAYÈRES
●	ADNe

ETAT	TENDANCE EVOLUTIVE
● Non défini	↗ Croissante
● Bon	→ Stagnante
● Moyen	↘ Décroissante
● Mauvais	⊗ Indéterminée



Réunion Bilan
Bassin RM

Connaissance des espèces et des habitats

4 questions clés

1. quelles sont les capacités d'accueil des différents milieux ?
2. quelles sont les voies de migration privilégiées ? quels facteurs les déterminent ?
3. quels sont les moyens d'optimisation des outils d'évaluation de l'abondance des populations ?
4. quelles sont les pressions d'origine anthropique autres que les obstacles transversaux sur lesquels il est possible d'agir à l'échelle du bassin ?

Les indicateurs

4.1 : actions engagées ou en cours

4.2 : alerte sur les besoins de connaissance identifiés comme prioritaires par le PLAGEPOMI (priorité A) pour lesquels aucune action n'est engagée

Bilan des connaissances acquises à 2021

Les enjeux relatifs aux capacités d'accueil des lagunes ont été précisés

400 ouvrages référencés et 17 identifiés prioritaires à traiter



Les connaissances relatives à la dévalaison ont progressé sur tous les milieux

- Rhône avec marquages/suivis acoustiques d'anguilles argentées sur l'aménagement HE de Caderousse
- Fleuves côtiers avec marquages d'anguilles par télémétrie RFID ;
- Lagunes avec l'évaluation des modalités d'échappement via caméra acoustique dans le Grau de Bages-Sigean. suivis pérennes aux passes pièges pour la migration des civelles et anguillettes

Les secteurs favorables à la reproduction sont connus sur la majorité du bassin

La migration des géniteurs a été caractérisée comme suivant un schéma dépendant du couple débit/thermie.



Une progression de la colonisation est mise en évidence

via ADNe, comptage vidéo, données de capture des pêcheurs à la ligne



La quasi-absence d'observations depuis plusieurs années rend difficile l'étude de cette espèce

Des actions à poursuivre et à engager

à poursuivre

- caractérisation de la dévalaison des argentées sur le Rhône (CNR)
- récupération et analyse des données de pêche en mer et expérience en lagune (CEFREM)
- suivi de la dynamique du recrutement des civelles et de la dévalaison des anguilles argentées en milieu lagunaire (projet Flux, CEFREM)



▲ besoins de connaissance prioritaires, actions à engager

- évaluation de la dévalaison des anguilles sur le Rhône par pêche (non létale)
- évaluation de l'impact des pompages dans les milieux lagunaires
- évaluation des moyens de suivi de l'échappement sur les côtières de grande envergure
- évaluation du taux d'échappement des lagunes à la mer à l'échelle de la façade



▲ besoins de connaissance prioritaires, actions à engager

- le travail méthodologique pour optimiser les outils d'évaluation de l'abondance des populations à poursuivre en adaptant les outils actuels.



L'évaluation des stocks reste insuffisante sur le bassin et nécessite d'être améliorée en poursuivant des actions de suivi et la capitalisation des observations

Actions de connaissance relatives à l'anguille en milieu lagunaire

En fin de cycle, plusieurs études finalisées ou en voie de l'être

- suivi ichtyologique pour l'évaluation de la connexion entre la mer et l'étang du Vaccarès (Tour du Valat)
- évaluation de la méthode de l'enclos pour estimer les densités d'anguilles en milieu lagunaire (CEFREM)
- étude sur la faisabilité du suivi de la dévalaison des anguilles sur les lagunes (Tour du Valat)



5 nouveaux projets ont démarré en 2022 pour le suivi et la conservation de l'anguille

- thèse sur la croissance de l'anguille européenne en milieu lagunaire méditerranéen (Tour du Valat / Univ Aix-Marseille)
- projet CoLagAng : étude de la connectivité intra-lagunaire (Tour du Valat / OFB),
- identification des sites pour la mise en place d'un suivi du devenir des anguilles en zones poldérisées (MRM),
- étude des préférences hydrologiques des anguilles argentées lors de leur migration catadrome (CEFREM)
- connaître l'état sanitaire des anguilles argentées qui partent migrer (CEFREM)

Ces travaux pourront alimenter les réflexions du groupe de travail qui sera mis en place pour identifier des modalités adaptées de gestion de l'anguille au sein des milieux lagunaires.

Actions de sensibilisation aux enjeux et de valorisation des acquis

Les indicateurs

5.1 Nombre d'actions de sensibilisation portées par les acteurs locaux

5.2 Territoires à enjeux grands migrants (en ZAP ou ZALT) non couverts par un SAGE ou un contrat de milieu

5.3 Moyens financiers consacrés à la mise en œuvre du PLAGEPOMI

MRM porte la majorité des actions de sensibilisation aux enjeux spécifiques grands migrateurs du bassin cf. l'enquête réalisée en 2018 auprès des principaux acteurs locaux

– de 2016 à 2018 MRM a conduit 17 des 20 actions spécifiques aux poissons migrateurs recensées

– de 2019 à 2021 MRM a conduit une vingtaine d'actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, des gestionnaires de milieu, des pêcheurs et d'élus.

Actions de sensibilisation MRM 2019-2021

Année	Type	Manifestations
2019	Animation-Table ronde	Cafés de l'eau
2019	Animation-sortie	Sur les bras du Rhône
2019	Animation-sortie	Sur les bras du Rhône
2019	Animation-sortie	Les chantiers citoyens de l'eau
2019	Salon	Carrefour National Pêche & Loisirs de Clermont-Ferrand.
2019	Exposition Animation	Festival de la Camargue
2019	Concours pêche	Safari Alose
2019	Conférence	Journées migrateurs
2020	Salon	Carrefour National Pêche & Loisirs de Clermont-Ferrand.
2021	Congrès	Congrès Mondial de la Nature
2021	Conférence	Sur les bras du Rhône
2021	Animation-sortie	
2021	Concours pêche	Safari Alose
2021	Conférence	Journées migrateurs
2021	Outil de communication	Panneau
2020 2021	Outil de communication	Films
2021	Rencontre des élus	

Source de la donnée : MRM

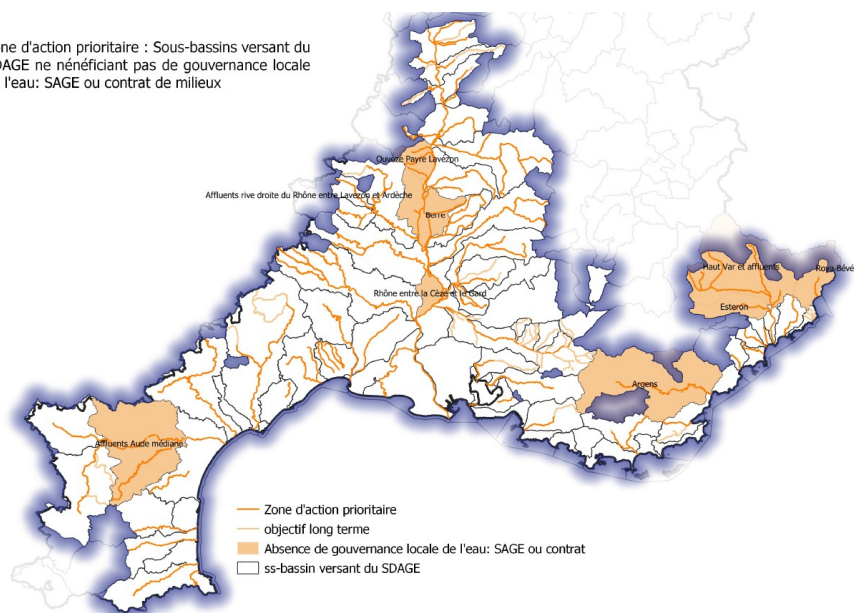
5. Actions de sensibilisation aux enjeux et de valorisation des acquis

I. Nombre d'actions de sensibilisation portées par les acteurs locaux

	Période rapportée	Nombre de visites	Nombre de pages vues par visites (moyenne)	Pages les plus consultées (et % de visites)	tendance
Site de bassin sous-rubrique «gestion des poissons migrateurs»	Sept 2016 à août 2017	2199	2	PLAGEPOMI 2016- 2021 (25 %)	
	Sept 2017 à août 2018	1863	1,2	- page d'accueil (29%) - PLAGEPOMI 2016- 2021 (25 %) - plan anguille (14%)	↓
	Sept 2018 à août 2019	1804	1,3	- page d'accueil (29%) - PLAGEPOMI 2016- 2021 (22 %) - plan anguille (16%)	→
	Sept 2019 à août 2020	557		- page d'accueil (77 %) - PLAGEPOMI 2016-2021 (8%) - PLAGEPOMI 2022-2027 (8%)	↓↓
	Sept 2020 à août 2021	1311		- page d'accueil (51 %) - PLAGEPOMI 2022-2027 + mise à disposition du projet de PLAGEPOMI (32 % = 18 % + 14 %) - PLAGEPOMI 2016-2021 (6,5 %)	↑↑
	Sept 2021 au 15 juin 2022	1004		- page d'accueil (60 %) - PLAGEPOMI 2022-2027 (20%) - PLAGEPOMI 2016-2021 (8%)	→
Site de Migrateur Rhône-Méditerranée (MRM)	2016	6815	2 à 3	- page d'accueil (18%) - actus (15 % contre 8 % en 2015) - milieux (14%) - espèces (14%)	
	2017	6880	2,8	- page d'accueil (16%) - milieux (20%) - communication (17%) - espèces (14%) - actus (10%)	→
	2018	6853	2,4	non communiqué	→
	2019 (au 31/10)	5850	2	non communiqué	→
	2020	6144	2,36	non communiqué	↑
	2021	7367	2	actus (16%) communication (27 %) Espèces (9,8%)	↑
Observatoire des populations	2018	1396	3,15	- Observatoire en direct (25%) Page d'accueil (24%)	
	2019	1359	2,95	Page d'accueil (20 %) Obs direct (13%) - Les pages de présentation des espèces (aloses et anguilles +++) sont plus visionnées que celles de leurs suivis.	→
	2020	1837	2,8		↑
	2021	2896	2,28	observatoire en direct 6,8 % - page anguille 18,38 %	↑↑

La tendance des consultations des sites est à la hausse avec une prépondérance pour la page anguille de l'observatoire et la page communication du site MRM.

Zone d'action prioritaire : Sous-bassins versant du SDAGE ne bénéficiant pas de gouvernance locale de l'eau: SAGE ou contrat de milieu

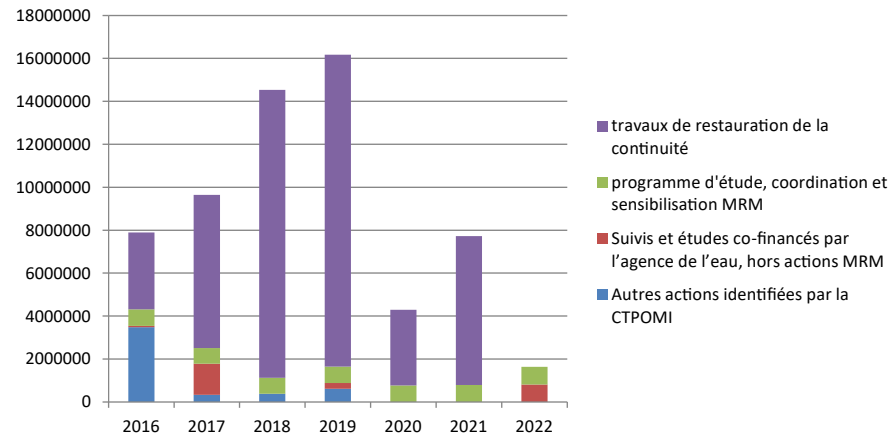


Les territoires à enjeux grands migrateurs non couverts par un SAGE ou un contrat sont repérés, la mise en œuvre des orientations du PLAGEPOMI sur ces territoires dépendant d'autres dispositifs comme l'animation ou la maîtrise d'ouvrage par les fédérations de pêche par exemple.

5. Actions de sensibilisation aux enjeux et de valorisation des acquis

II Territoires à enjeux grands migrateurs (en ZAP ou ZALT) non couverts par un SAGE ou un contrat de milieu

III Moyens financiers consacrés à la mise en œuvre du PLAGEPOMI



Des montants **moyens annuels mobilisés d'environ 10 millions d'euros**. Les montants principaux sont dévolus **aux actions de restauration de la continuité et aux suivis des populations** d'anguille, alose et lamproie.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service Eau Hydroélectricité et Nature

Pôle délégation de bassin Rhône Méditerranée

69453 Lyon cedex 06

Tél. 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



FIN


**PRÉFET
COORDONNATEUR DE BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
